

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 111 (2013)
Heft: 9

Artikel: "L'Hôpital va devoir s'ouvrir é la Cité"
Autor: Sandri, Massimo / Bodart Senn, Josianne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-949169>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conclusion

Le suivi des accouchées durant le post-partum est en pleine évolution. L'introduction des DRG est un des éléments moteur de ce changement mais il n'est pas seul en cause; les soignants doivent avant tout s'adapter aux demandes des familles en lien avec l'évolution de la société.

Nous nous trouvons face à de nouveaux défis professionnels à relever pour remodeler l'accompagnement des parents dans cette période si sensible et si particulière de leur vie qu'est la naissance de leur enfant.

De nouveaux liens entre professionnels de l'avant et de l'après naissance vont devoir se mettre en place autour de la famille. La période du post-partum devient un moment charnière qui permet de coordonner à la fois l'avant et l'après naissance, et l'intra- et l'extrahospitalier dans une perspective d'accompagnement global de la maternité.

Sans doute serait-il utile de repenser l'accompagnement des familles durant le post-partum autour de cet axe.

Bibliographie

- 1 Haute Autorité de Santé. Sortie précoce après accouchement. Conditions pour proposer un retour précoce à domicile. Recommandations pour la pratique clinique HAS mai 2004.
- 2 Escobar GJ, Braveman P, Ackerson L, Odouli R, Coleman-Phox K, Capra AM et coll. «A randomized comparison of home visits and hospital based group follow-up visits after early post partum discharge», *Pediatrics*, vol. 108, n° 3, 2001, p. 719–27.
- 3 Brown S, Small R, Argus B, Davis PG, Krastev A. Early postnatal discharge from hospital for healthy mothers and term infants. *Cochrane Database of Systematic Reviews* 2002, Issue 3. Art. No.: CD002958. DOI: 10.1002/14651858.CD002958.
- 4 Godinho de Oliveira Lourenço, A. Risks of stopping breastfeeding at 3 months in uncomplicated pregnancies. Travail de mémoire pour le certificat du DiU du CHU Grenoble d'Allaitement maternel et lactation humaine Université Joseph Fourier, CHU Grenoble.
- 5 Vautrin E, Fontaine A, Lanba P (et al.). Durée de séjour en maternité après un accouchement normal: des points de vue divergents. *J. Gynecol. Obstet. Biol. Reprod.*, 2000, volume 29, p. 96.

«L'Hôpital va devoir s'ouvrir à la Cité»

Entretien avec Massimo Sandri, directeur administratif du CHUV, Lausanne

Au CHUV, les DRG ont été introduits à la fin des années 1990 déjà. On peut penser que les effets de leur introduction ont précédé leur déploiement récent sur l'ensemble du territoire suisse. En 1985, nous avions encore 1400 naissances par année. Ce taux a maintenant doublé. Sous la pression, la durée des séjours s'est raccourcie, elle est actuellement de 4 jours en moyenne. Il est difficile de dire si cette baisse est due à un phénomène de société ou à un effet des DRG. Probablement les deux. Nous assistons à un engorgement chronique de nos services et nous manquons sérieusement de places, d'où un effort pour la réduction des durées de séjour. La demande sociale (venant des femmes et de leur famille) va aussi dans le sens d'un raccourcissement du séjour en maternité.

Par ailleurs, nous travaillons à un projet d'unité gérée par des sages-femmes. Les négociations avancent, mais nous nous heurtons encore à un manque de locaux. Nous avons toutefois bon espoir et, quand cette unité aura pris son rythme de croisière, elle aura une capacité de 400 naissances par an.

La progression démographique est importante dans le canton de Vaud. Ces dix dernières années, nous sommes passés de presque 600 000 habitants à 730 000 et les estimations pour 2030 sont d'un million d'habitants. Si ces estimations se confirment, vers 2019-2020, il faudra compter avec 3500 naissances par an. Progressivement, il y aura donc 80 naissances supplémentaires par année et chaque année. A 4 jours d'hospitalisation pour chaque accouchement, cela fait 320 jours d'hospitalisation par an, soit presque un lit supplémentaire mobilisé par année et chaque année.

Tous ces facteurs d'influence nous conduisent à étudier un projet de sortie précoce à 48 heures. L'Hôpital va donc devoir s'ouvrir à la Cité mais les coordinations entre l'hôpital et l'extrahospitalier sont encore difficiles.

*Propos recueillis par téléphone le 8 mai 2013
par Josianne Bodart Senn*